

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL
OPTION GESTION DE LA PRODUCTION

**ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE ET
TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS - U3**

SESSION 2018

—————
Durée : 6 heures

Coefficient : 4
—————

Matériel autorisé : l'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

Le candidat doit gérer son temps en fonction des recommandations ci-dessous :

- traiter la partie 1 relative à l'environnement économique et juridique pendant une durée de 3 heures ;
- traiter la partie 2 relative à la technologie des équipements et supports pendant une durée de 3 heures.

Les parties 1 et 2 seront rendues sur des copies séparées et ramassées à la fin de l'épreuve de 6 heures.

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 30 pages, numérotées de 1/30 à 30/30.**

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 1/30

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 - Extraits du contrat d'artiste-interprète.	pages 10 à 13.
Annexe 2 - La production audiovisuelle du documentaire.	page 14.
Annexe 3 - Plan de financement Agrément définitif Crédit d'Impôt.	pages 15 et 16.
Annexe 4 - Extraits du contrat de préachat de droits de diffusion.	page 17.
Annexe 5 - Caméra Canon C300.	pages 18 et 19.
Annexe 6 - Appareil photo Canon 5D Mark III.	page 20.
Annexe 7 - Micro cravate HF Sennheiser.	page 21.
Annexe 8 - Micro Sennheiser MKE600.	page 22.
Annexe 9 - Enregistreur Zoom F4.	pages 23 et 24.
Annexe 10 - Projecteur panneau Led exalux Rock.	page 25.
Annexe 11 - Projecteur Explolite Tourled.	page 26.
Annexe 12 - Compatibilité codecs Media composer.	page 27.
Annexe 13 - Stockage Avid Nexis E4.	page 28.
Annexe 14 - Compatibilité station Avid.	page 29.
Annexe 15 - Normes PAD CST/FICAM.	page 30.

PRÉSENTATION DU THÈME D'ÉTUDE

La société ADRO Productions est une S.A.R.L. en activité depuis 2007 dont le capital social est de 46 000 euros. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à Paris sous le numéro B 493 446 114.

Elle est spécialisée dans la production de documentaires audiovisuels.

Le projet de la société ADRO Productions est la réalisation d'une série documentaire de 2x52 minutes intitulée « *la place de la télévision dans notre société* ».

Cette série est réalisée par Léna Vrédiller sur une idée originale de Luc Ridle et produite par Sophie Liévin d'ADRO Productions.

Le documentaire est coécrit par Léna Vrédiller en collaboration avec Luc Ridle.

Les coauteurs remettent le texte au producteur au plus tard le 23 mars 2017.

La réalisation est sous la responsabilité artistique de Léna Vrédiller.

Le calendrier prévisionnel de production est le suivant

- préparation : mars-avril 2017 ;
- tournage : 24 jours environ à définir à partir du 21 mai jusqu'au 30 juin 2017 ;
- montage et finitions : juillet à octobre 2017 ;
- livraison du prêt à diffuser (PAD) : 31 octobre 2017.

Ce programme est coproduit avec l'INA et des diffusions sont prévues notamment sur France Télévisions, Planète +, LCP-AN.

Des exploitations linéaires mais aussi non linéaires sont envisagées pour ce programme.

Synopsis : depuis les années 1950, l'histoire de la télévision est intimement liée aux événements politiques, sociologiques, économiques et culturels de notre société.

Ce documentaire, construit en deux volets, éclaire sur le passé, le présent et le devenir de ce média. Le premier volet correspond à la période 1950/1983, le second à la période 1984/2015.

Ce programme comprend des interviews de spécialistes de la télévision, des sociologues, des hommes politiques et des dirigeants de chaînes de télévision.

Des images d'archives sont également insérées dans ce documentaire.

Les interviews sont tournées dans deux lieux avec des ambiances différentes.

La postproduction est réalisée chez un prestataire de services.

Les exports du prêt à diffuser doivent respecter les normes des chaînes de diffusion.

Il est demandé d'analyser les différents dossiers sur les plans technique, économique et juridique de la production du documentaire.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 3/30

PARTIE n°1 : ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE

DOSSIER 1 – ACQUISITION DES DROITS DE LA VOIX OFF.

Le producteur engage M. Jean-Yves Berthodot, comédien, pour l'enregistrement du commentaire dans le cadre du documentaire télévisuel « la place de la télévision dans notre société ».

Le producteur vous demande une note explicative sur les possibilités d'exploitation de cette voix off compte tenu des extraits de clauses contractuelles du contrat d'engagement.

Pour répondre à cette demande, vous vous appuyez notamment sur les informations en annexe 1 et vous répondez aux questions suivantes.

- 1-1- **Indiquer** la nature du contrat qui lie M. J.Y Berthodot et le producteur. **Justifier** votre réponse.
- 1-2- **Déduire** les obligations des deux parties au contrat.
- 1-3- **Expliquer** les différents droits cédés au producteur.
- 1-4- **Justifier** les différentes rémunérations de M. Berthodot.
- 1-5- **Exposer** les motifs de la mise en place de la copie privée.
- 1-6- **Présenter** le rôle de l'organisme en charge de la copie privée.

DOSSIER 2 – DIFFUSEURS ET FINANCEMENT DU DOCUMENTAIRE.

La société ADRO Productions vous demande d'étudier les investissements des diffuseurs dans le financement du documentaire dans la perspective de la négociation de son préachat avec France 5. Vous disposez de l'annexe 2 pour cette étude.

- 2-1- **Calculer** la part des investissements des diffuseurs dans le financement du documentaire audiovisuel en 2016.

Le préachat auprès de France 5 a été obtenu. La productrice souhaite évaluer le niveau de cet investissement dans le documentaire. Vous disposez de l'annexe 3 pour réaliser cette analyse.

- 2-2- **Calculer** la part de l'investissement de France 5 dans le documentaire « la place de la télévision dans notre société ».
- 2-3- **Analyser** l'investissement de France 5 sur ce projet par rapport aux investissements que la chaîne réalise en 2016 dans le documentaire.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 4/30

DOSSIER 3 – FINANCEMENT DU DOCUMENTAIRE ET CRÉDIT D'IMPÔT.

La société ADRO Productions est soumise à l'impôt sur les sociétés. Elle a obtenu l'agrément définitif du Centre National du Cinéma et de l'image animée (C.N.C.) pour faire la demande de crédit d'impôt.

Votre productrice vous fait part de l'attestation du commissaire aux comptes correspondant à la production du documentaire « la place de la télévision dans notre société ».

Vous disposez de l'annexe 3. Vous répondez aux questions suivantes.

- 3-1- **Définir** le principe du crédit d'impôt.
- 3-2- **Exposer** les enjeux du crédit d'impôt pour le secteur audiovisuel.
- 3-3- **Présenter** les conditions retenues par l'administration fiscale pour attribuer le crédit d'impôt à la société ADRO Productions.
- 3-4- **Conclure** sur les conséquences financières de ce dispositif pour la société ADRO production.

DOSSIER 4 – OBLIGATIONS LIÉES AU SUPPORT DU DOCUMENTAIRE.

La productrice vous demande de suivre la livraison du documentaire à la chaîne LCP AN et de respecter les formalités de dépôt légal. Vous disposez de l'annexe 4 pour traiter cette demande.

- 4-1- **Lister** les éléments obligatoires à livrer à la chaîne LCP-AN lors de la remise du PAD.
- 4-2- **Indiquer** l'organisme dépositaire du dépôt légal pour ce documentaire. **Justifier** votre réponse.
- 4-3- **Expliquer** les objectifs du dépôt légal.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 5/30

DOSSIER 1 – CAPTATION DES INTERVIEWS.

Les captations des interviews sont réalisées dans deux lieux avec des décors et des éclairages différents. Le premier lieu est un bureau, l'invité est installé sur une chaise, un projecteur de couleur bleu éclairant le mur du fond. Le deuxième lieu est un petit salon, l'invité est installé dans un fauteuil, un projecteur de couleur orange éclaire le mur du fond.

Pour varier et dynamiser chaque interview, le réalisateur désire des plans serrés et des plans de coupes des interviewés.

Problématique : vérifier les caractéristiques des appareils de captation.

Les appareils utilisés pour la captation des images sont : une caméra Canon EOS C300 et un APN Canon EOS 5D Mark III.

Un extrait des caractéristiques techniques de la caméra C300 est donné en annexe 5.

- 1-1- **Indiquer** la technologie du capteur utilisé par cette caméra.
 - 1-2- **Donner** sa taille et sa définition et justifier par le calcul la valeur « approx. 8 290 000 pixels ».
 - 1-3- **Préciser** sur quels supports sont enregistrés les médias.
 - 1-4- Les fichiers sont enregistrés en format MXF, **indiquer** la signification de cette abréviation.
 - 1-5- **Spécifier** le mode de compression utilisé pour la vidéo.
 - 1-6- **Indiquer** la signification de « GOP ».
- On choisit d'enregistrer les vidéos en 50 Mbps, CBR, 4.2.2, 10 bits, 1920x1080, 25 p.
- 1-7- **Expliquer** la signification de ces différentes caractéristiques.
 - 1-8- **Indiquer** les différentes sorties vidéo disponibles.
 - 1-9- **Spécifier** si cette caméra possède une entrée de time code.

Un extrait des caractéristiques techniques de l'appareil photo numérique Canon EOS 5D Mark III est donné en annexe 6.

- 1-10- **Indiquer** la technologie du capteur utilisé par l'appareil.
- 1-11- Les médias sont enregistrés en FULL HD 25p, **préciser** la manière dont est effectuée la compression pour le mode I et le mode IPB.
- 1-12- **Calculer** le débit vidéo en Mbps si le mode ALL-I est choisi.
- 1-13- **Préciser** sur quels supports peuvent être enregistrés les médias.
- 1-14- Chaque séquence d'enregistrement est limitée à 4 Go, l'appareil crée un autre fichier s'il y a dépassement. **Calculer** la durée maximale d'un fichier.

1-15- **Spécifier** si cet appareil possède une entrée de time code.

1-16- **Citer** deux éléments qui permettent de justifier que les images produites par les deux appareils seront cohérentes.

Problématique : validation et choix de matériels de l'unité de prise de son.

Chaque interviewé est équipé de deux micros cravates. Un micro perche permet de capter l'ensemble de l'interview.

1-17- D'après l'extrait de l'annexe 7, **choisir** la référence des kits de micros cravates sachant qu'ils doivent avoir une directivité cardioïde.

Le microphone utilisé pour la perche est un Sennheiser MKE 600 dont l'extrait de documentation est à l'annexe 8.

1-18- **Donner** la directivité de ce micro.

1-19- **Indiquer** s'il nécessite une alimentation fantôme.

1-20- **En déduire** sa technologie : électrostatique ou électrodynamique.

Afin que la vidéo et l'audio aient le même Time Code, le son est enregistré grâce à un enregistreur portable dont un extrait de la documentation est donné en annexe 9.

1-21- **Préciser** le nombre d'entrées audio que possède cet appareil.

1-22- **En déduire** si ce nombre est suffisant pour la captation.

1-23- **Préciser** s'il peut fournir une alimentation fantôme.

1-24- **Rappeler** l'intérêt de synchroniser temporellement l'audio et la vidéo.

1-25- D'après le document, **indiquer** la solution la plus simple qui sera utilisée pour synchroniser l'audio et la vidéo.

1-26- **Préciser** sur quels supports est enregistré l'audio numérique.

1-27- **Justifier**, par calcul, la durée d'enregistrement 30 h : 51 min : 00 s si on utilise une carte de 32GB.

Problématique : paramétrage des dispositifs d'éclairage en fonction du cahier des charges du réalisateur.

L'ambiance de chaque endroit étant distincte, il faut choisir un éclairage en concordance avec le lieu. Les extraits de documentation sont en annexes 10 et 11.

On utilise les projecteurs Exalux ROCK pour éclairer les interviewés.

1-28- Le tournage se faisant en intérieur, **préciser** s'il est possible de modifier la température de couleur.

1-29- **Préciser** la valeur sur laquelle elle sera réglée.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 7/30

1-30- **Énumérer** les différentes manières de régler les paramètres des projecteurs.

1-31- **Donner** le mode et la fonction qui permettent de régler tous les projecteurs simultanément.

Les projecteurs, pour créer les fonds bleu et orange, sont des Expolite TourLED 42 CM IP33.

Le réalisateur désire les valeurs en hexadécimal suivantes :

Bleu : R=\$00, V=\$47, B=\$BE ;

Orange : R=\$FF, V=\$9F, B=\$00.

1-32- **Convertir** ces valeurs en décimal pour pouvoir configurer les projecteurs.

DOSSIER 2 – MONTAGE ET POST PRODUCTION.

Problématique : vérification des caractéristiques de la station allouée à la postproduction.

Le montage et la postproduction sont prévus chez un prestataire de services. Les différents médias captés doivent être déposés sur les serveurs de la société pour réaliser les montages et la post production. Le montage est réalisé à l'aide du logiciel Avid Media Composer.

2-1- D'après le document de l'annexe 12, **préciser** le format Canon compatible avec Avid et le format Canon non compatible.

2-2- **Expliquer** ce qu'il faut faire des médias non natifs pour les rendre compatibles.

Les médias sont déposés sur un système de stockage Avid Nexis E4 (annexe 13).

2-3- **Donner** sa capacité maximale de stockage.

2-4- Le système de configuration du serveur est installé sur des « SSDs » « hot swappable », **préciser** la signification de ces deux termes.

La station de montage est un HP Z840 avec les principales caractéristiques suivantes :

Système d'exploitation : Windows 10 pro, micro-processeur : 2 processeurs Intel 12 cœurs Xeon E5-2687 3.0 GHz, carte graphique : NVIDIA P5000 16GB PCI-e, RAM :64GB DDR4, disque dur : 1TB SATA 6Gb/s.

2-5- D'après le document d'AVID de l'annexe 14, **indiquer** si les caractéristiques de la station sont compatibles avec les préconisations d'AVID.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 8/30

DOSSIER 3 – CRÉATION DU PAD.

Problématique : conformation du prêt à diffuser suivant les recommandations de la CST/FICAM.

Les exports du documentaire finalisé sont réalisés en fichiers numériques et en fonction des normes PAD des chaînes de France télévision faisant références aux recommandations techniques de la CST/FICAM.

D'après le document technique de l'annexe 15

3-1- **Préciser** les supports de livraison possibles et les différents fichiers associés.

3-2- **Relever** le standard de la vidéo préconisé.

3-3- **Préciser** le format de l'audio numérique.

3-4- **Expliquer** succinctement la signification de « PCM » et de « Dolby E ».

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 9/30

ANNEXE 1 - EXTRAITS DU CONTRAT D'ARTISTE-INTERPRÈTE

DOCUMENTAIRE TV

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La Société ADRO Productions, S.A.R.L. au capital de 46 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°B 493 446 114, dont le siège social est situé au 23, rue des Amandiers, 75020 Paris, représentée par madame Sophie Liévin en sa qualité de gérante,

ci-après dénommée le « producteur »,

de première part,

et

Monsieur Jean-Yves Berthodot

Faisant élection de domicile pour son adresse postale chez son agent, la société Quat dont les coordonnées figurent ci-dessous,

ci-après dénommé « Monsieur Jean-Yves Berthodot » ou l' « artiste »,

de seconde part,

Le producteur et monsieur Jean-Yves Berthodot étant ci-après collectivement désignés les « parties ».

En présence de,

La société QUAT,
SAS au capital de 8 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 464 021 822, dont le siège social est situé au 101 rue Réaumur 75002 Paris, représentée par monsieur Laurent Gerboire en sa qualité de gérant.

Ci-après dénommé l' « agent »,

de troisième part,

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 - CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Le producteur engage monsieur Jean-Yves Berthodot en qualité d'artiste interprète, pour effectuer l'enregistrement du commentaire dans le cadre d'un documentaire télévisuel.
Ce documentaire d'une durée de 2X52' (cinquante deux minutes) est destiné à être diffusé sur France 5, Planète+ et LCP-AN. Le documentaire est intitulé provisoirement ou définitivement :

« LA PLACE DE LA TÉLÉVISION DANS NOTRE SOCIÉTÉ »

(Ci-après dénommée « le documentaire »)

La réalisation sera assurée par madame Léna Vrédiiller.

Le documentaire s'entend pour une édition en langue française avec faculté de sous-titrer et de doubler en toutes langues étrangères.

Le présent engagement fait application des conditions générales fixées par la convention collective des Artistes-interprètes engagés pour des émissions de télévision signée en date du 30 décembre 1992, convention que l'artiste déclare bien connaître et que les parties s'engagent à respecter.

En raison de la nature de l'activité exercée et du caractère par nature temporaire de l'emploi concerné, le présent contrat est conclu dans le cadre des contrats à durée déterminée d'usage dans le secteur de la production audiovisuelle (Art L.122-1-1 al.3 et D.121-3 du Code du travail).

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 10/30

ANNEXE 1 (suite)

ARTICLE II - DURÉE

Le présent engagement est conclu pour deux journées d'enregistrement à effectuer :

- Le lundi 20 août 2017.
- Le mercredi 22 août 2017.

Lieu de l'enregistrement : Bry Sur Marne.

L'artiste effectuera le cas échéant les journées de travail nécessaires à l'achèvement de l'enregistrement du documentaire et ce, à des dates à convenir d'un commun accord et dans les conditions de rémunération prévues à l'article « dépassements ».

ARTICLE III - CESSION DE DROITS ET AUTORISATIONS

L'artiste accorde au producteur les droits visés ci-après, à titre exclusif, dans le monde entier et pour la durée définie au paragraphe IV ci-dessous, sous réserve du parfait paiement de la rémunération des présentes.

Concernant le documentaire, l'artiste accorde au producteur :

- a) le droit d'enregistrer sa prestation par tous procédés techniques connus (notamment procédés chimiques, numériques, optiques et/ou magnétiques) ou inconnus à ce jour,
- b) de reproduire cet enregistrement, exclusivement dans le cadre du documentaire, sur tous supports connus (notamment électronique, numériques, optiques et/ou magnétiques) ou inconnus à ce jour, en tous formats, en utilisant tous rapports de cadrage ;
- c) d'exploiter le documentaire intégrant cet enregistrement en le représentant publiquement en version originale, doublée ou sous-titrée, en toutes langues :
 - par télédiffusion, c'est-à-dire par voie hertzienne terrestre (en mode numérique, chaînes TNT, etc...), par câble ou par satellite ou par les réseaux de communication électroniques tels que le réseau Internet, à titre gratuit ou contre paiement d'un abonnement forfaitaire ou d'un prix individualisé (chaîne à péage, pay per view), en vue de la communication du documentaire au public en simultané ou en différé (par l'intermédiaire d'un service de télévision de rattrapage (catch up TV)), tant aux fins de réception individuelle que collective, pour visualiser sur les supports de réception fixes ou portatifs ;
- d) d'exploiter le documentaire intégrant cet enregistrement en version originale doublée ou sous-titrée, en toutes langues sous forme de vidéogrammes (supports vidéo) destinés à l'usage privé du public ;
- e) d'exploiter le documentaire intégrant cet enregistrement en tous lieux recevant du public uniquement pour le secteur non commercial.

Toute autre exploitation est expressément interdite sans l'accord préalable et écrit de monsieur Jean-Yves Berthodot.

Pour le territoire et la durée prévus aux présentes, est cédé au producteur le droit non exclusif d'utiliser le nom de monsieur Jean-Yves Berthodot, réalisé dans le cadre du présent contrat, aux fins de promotion et de publicité du documentaire.

Pour les accords de partenariat, accords promotionnels ou commerciaux, la voix ou le nom de monsieur Jean-Yves Berthodot ne pourront en aucun cas être utilisés en dehors de sa prestation effectuée pour le documentaire.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 11/30

ANNEXE 1 (suite)

ARTICLE IV – RÉMUNERATION

A – Rémunération initiale.

En rémunération de ses prestations telles que définies à l'article II, de la fixation de cette prestation à des fins d'exploitation, et de la cession de droits telle que définie à l'article III, le producteur versera 2 000 € (deux mille euros) commission incluse soit pour l'artiste une rémunération totale brute garantie de 1 800 € (mille huit cent euros) qui se décompose comme suit :

- 1 680 € (mille six cent quatre vingt euros) à titre de « salaire » pour les deux journées d'enregistrement telle que déterminées à l'article II ci-dessus,

- 120 € (cent vingt euros) en contrepartie de la cession de ses droits voisins sur son interprétation en vertu de la « Convention Droits des Artistes dans leur activité de Doublage Révisée » du 6 janvier 2005 (dite Convention DAD-R).

Ce dernier montant correspond à la quote-part de 7,15 % (sept virgule quinze pour cent) du salaire perçu par l'artiste pour la création de voix comme le stipule la convention « DAD-R ». Cette rémunération correspond à la cession de droits relative à la prestation de l'artiste pendant une durée de 10 (dix) années à compter de la première fixation de l'interprétation conformément à la grille de rémunération de la convention DAD-R reproduite ci-dessous à laquelle les parties se réfèrent expressément. Toute extension de la durée des droits cédés par l'artiste interviendra en application de ladite grille de rémunération DAD-R.

Le montant total du salaire et des droits voisins seront payés à la fin de la semaine pendant laquelle l'enregistrement aura lieu soit au plus tard le 24 août 2017.

Le producteur versera à l'agent, en sa qualité d'agent artistique une commission garantie de 200 € (deux cent euros) hors taxes, majorée de la T.V.A. au taux en vigueur sur présentation de facture selon les mêmes modalités que celles de l'artiste.

Documentaires non cinématographiques	Télédiffusion + Télévision de rattrapage	SMA D Télévision de rattrapage et hors preview	Vidéo sur supports	Lieux publics	Total
10 ans	4.25 %	1.15 %	1.40 %	0.35 %	7.15 %

B – Rémunération pour copie privée.

Pour autant que de besoin, il est rappelé que l'artiste conservera sa part de redevances à lui revenir au titre du droit à rémunération pour copie privée, institué par l'article L311-1 du Code de la Propriété Intellectuelle.

ARTICLE V – DÉPASSEMENTS

Dans le cas où la collaboration de l'artiste serait nécessaire au-delà des deux journées d'enregistrement telle que prévue à l'article « durée » ci-dessus, l'artiste pourra se rendre disponible pour participer à une nouvelle séance qui sera fixée d'un commun accord sous réserve de ses disponibilités.

Le producteur versera par demi-journée d'enregistrement :

900 € (neuf cent euros) à l'artiste.

Et 100 € (cent euros) à l'agent.

Payables à la fin de chaque journée, jusqu'au dernier jour d'enregistrement avec la collaboration de l'artiste.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 12/30

ANNEXE 1 (suite)

ARTICLE VI – URSSAF ET RETRAITE (...)

ARTICLE VII – DISPOSITIONS RELATIVES À L'AGENT (...)

ARTICLE VIII – RÉGLEMENTS : (...)

ARTICLE IX – OBLIGATIONS DE L'ARTISTE

L'artiste aura à se conformer aux instructions du producteur ou à celles de ses préposés en ce qui concerne les lieux, l'horaire et le programme de tournage. L'artiste aura également à se soumettre aux règlements du studio.

ARTICLE X – PUBLICITÉ

Le nom de l'artiste sera cité au générique du documentaire comme suit :

« Voix commentaire Jean-Yves Berthodot »
Ou toute autre mention à déterminer d'un commun accord

Le producteur prend la responsabilité de l'exécution des présentes dispositions pour la publicité faite par lui même et s'engage à imposer ces clauses de publicité à toutes les firmes qui distribueront ou éditeront le documentaire, mais ne saurait être tenu responsable de leurs manquements. En conséquence, l'artiste est d'ores et déjà autorisé à agir directement vis à vis des ayants droit du producteur en cas de manquements aux présentes dispositions.

ARTICLE XI – CESSIION À UN TIERS (...)

ARTICLE XII – RÉSILIATION (...)

ARTICLE XIII – ÉLECTION DE DOMICILE

Les parties élisent domicile aux adresses respectivement visées en tête des présentes.

Le présent contrat est régi par le droit français et sera interprété conformément à ce même droit.

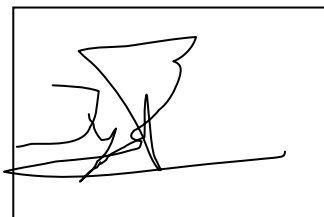
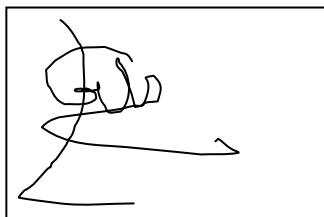
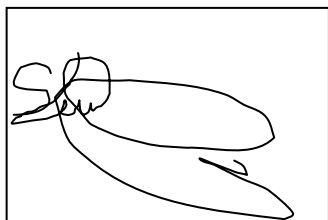
Fait à Paris le 17 août 2017.

En trois exemplaires :

ADRO PRODUCTIONS

Laurent Gerboire

Jean-Yves Berthodot



BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 13/30

ANNEXE 2 - LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE DU DOCUMENTAIRE

Source : C.N.C.

Le financement du documentaire audiovisuel (M€)

	2013	2014	2015	2016
Financements français	463,5	383,6	389,6	374,6
Producteurs français	75	61,1	60,8	60,9
Préventes en France	6,1	4,4	5,5	4,9
Diffuseurs	243	204,3	209,7	204,6
SOFICA	0,9	0,9	1,3	0,9
CNC	92,5	79,6	81,9	75,8
Compléments C.N.C. ¹	3,2	0,8	0,8	0,4
autres	42,8	32,7	29,6	27,1
Financements étrangers	26	15,1	19,4	30,6
Coproductions étrangères	16,6	9,9	13	17,8
Préventes à l'étranger	9,4	5,2	6,4	12,8
Total des financements	489,5	398,7	409	405,2

¹ Aides accordées après la première décision

Source : C.N.C.

Politique d'investissement des chaînes en documentaire Commandes des diffuseurs en documentaire

	Heures initiées ¹		Apport des diffuseurs (M€) ²		Coût horaire (K€) ¹		Apport horaire (K€) ¹		Taux de financement (%)	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Chaînes publiques Nationales	1 194	1 149	138,30	141,09	222,6	235,0	113,4	119,2	50,9	50,7
France 2	173	193	27,60	38,71	258,4	298,8	158	199,5	61,2	66,8
France 3	168	130	27,32	21,77	262,4	260,3	160,1	162	61	62,2
France 3 régions	160	186	8,97	9,66	135,4	122,9	51,3	50	37,9	40,7
France 5	257	219	27,22	22,21	204,1	194,6	103,2	98,9	50,6	50,8
France 4	17	14	0,88	0,83	110,1	148,4	49,7	60,5	45,1	40,8
France O et 1ère	94	76	3,67	3,23	99,7	103	36,5	40,1	36,6	39
ARTE	288	299	41,48	43,76	304,8	331,8	142,7	140,0	46,8	42,2
LCP-AN	17	14	0,57	0,49	93,1	118,4	24,2	26	26	21,9
Public Sénat	18	18	0,57	0,44	108,2	124	27,4	18,3	25,4	14,7
Chaînes privées nationales gratuites	465	403	36,67	32,41	131	138,8	76,7	79,3	58,6	57,1

¹ en tant que premier diffuseur.

² Tous rangs de diffusion confondus.

Source : C.N.C.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 14/30

ANNEXE 3 - PLAN DE FINANCEMENT AGRÉMENT DÉFINITIF CRÉDIT D'IMPÔT

FIDUCIAIRE EXPERTISE COMMISSARIAT ET DÉVELOPPEMENT

Commissaire aux comptes.
Membre de la Compagnie Régionale de Paris.

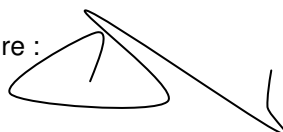
Titre du film : la place de la télévision dans notre société.

Réf : 61-2018/691

		Noms	Montants (en euros)	% de la part française
Producteur délégué			71 426	17,87 %
	Numéraire	ADRO Productions	71 426	
Autres coproducteurs			35 490	8,88 %
	Apports en industrie	INA	35 490	
Coproducteurs Télévisions				0 %
	Numéraire			
Autres aides			11 200	2,80 %
	Aide à la création TV	PROCIREP ANGOA	10 000 1 200	
SOFICA				0 %
Préventes et minima garantis			207 320	51,87 %
	Télévisions	France télévisions Pôle France 5 PLANETE La chaine parlementaire – Assemblée Nationale	187 000 15 320 5 000	
	Salles Vidéo Etranger			
Aides publiques			74 242	18,58 %
	Soutien financier C.N.C.	Subvention d'investissement Subvention d'investissement complémentaire	43 562 30 680	
	Aides aux sous-titrages Aides des collectivités territoriales Aides			
Part française (100 %)		Total	399 678	100 %

Date :

Signature :



Franck ELBASE
Commissaire aux comptes

152 boulevard Haussmann – 75008 PARIS – Tel : 01.42.56.50.41 – Fax : 01.42.25.68.75

N°identification intracommunautaire : FR 89 479 996 274 000 11

479 996 274 RCS PARIS

Code APE 7920Z

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 15/30

ANNEXE 3 (SUITE)

FIDUCIAIRE EXPERTISE COMMISSARIAT ET DÉVELOPPEMENT

Commissaire aux comptes.
Membre de la Compagnie Régionale de Paris.

ATTESTATION

Nous,

FIDUCIAIRE EXPERTISE COMMISSARIAT ET DÉVELOPPEMENT
Société de Commissariat aux comptes
152 boulevard Haussmann
75008 PARIS

Immatriculée au registre de commerce de Paris, sous le numéro B 479 996 274, attestons par la présente, dans le cadre de l'article 220 sexies du code général des impôts, relatif au crédit d'impôt audiovisuel, le coût définitif du documentaire intitulé « la place de la télévision dans notre société », dont l'agrément provisoire a été délivré le 4 septembre 2017 par le Centre National du Cinéma et de l'image animée.

D'après les éléments comptables qui nous ont été transmis, le détail des dépenses éligibles au crédit d'impôt du documentaire intitulé « **la place de la télévision dans notre société** » produit par la société

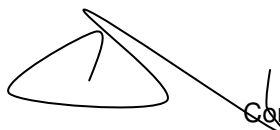
SOCIETE ADRO PRODUCTIONS 23 rue des amandiers 75020 PARIS

immatriculée au registre du commerce de Paris sous le numéro 493 446 124 s'établit ainsi :

- avance et charges sociales afférentes aux à valoir sur les recettes d'exploitation versées par l'entreprise de production aux auteurs en contrepartie de la commande et de l'acquisition des droits nécessaires à la réalisation de l'œuvre : **23 230 € (vingt trois mille deux cent trente euros) ;**
- rémunérations et charges sociales obligatoires afférentes versées aux artistes interprètes par l'entreprise de production : **989,17 € (neuf cent quatre vingt neuf euros et dix-sept centimes) ;**
- salaires et charges sociales afférentes aux techniciens et ouvriers de la production cinématographique engagés par l'entreprise de production : **175 673,18 € (cent soixante quinze mille six cent soixante treize euros et dix huit centimes) ;**
- dépenses liées aux recours aux industries techniques et autres prestataires de la création : **38 637,90 € (trente huit mille six cent trente sept euros et quatre vingt dix centimes) ;**
- dépenses de transport, hébergement et restauration : **5 037,76 € (cinq mille trente sept euros et soixante seize centimes) ;**
- droits d'exploitation d'images d'archives : **44 513 € (quarante quatre mille cinq cent treize euros) ;**
- déduction des subventions publiques reçues par les entreprises à raison des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt : **44 862,95 € (quarante quatre mille huit cent soixante deux euros et quatre vingt quinze centimes).**

Soit un total de : 243 218,07 € (deux quarante trois mille deux cent dix-huit euros et sept centimes).

Fait à Paris le 2 mars 2018



Franck ELBASE
Commissaire aux comptes

152 boulevard Haussmann – 75008 PARIS – Tel : 01.42.56.50.41 – Fax : 01.42.25.68.75

N°identification intracommunautaire : FR 89 479 996 274 000 11
479 996 274 RCS PARIS
Code APE 7920Z

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 16/30

**ANNEXE 4 - EXTRAITS DU CONTRAT DE PRÉCHAT DE DROITS DE DIFFUSION
LA PLACE DE LA TÉLÉVISION DANS NOTRE SOCIÉTÉ
L20141199**

ENTRE

La Chaîne Parlementaire-Assemblée Nationale, SA au capital de 40 000€
SIREN 429 947 014 RCS PARIS
Créée par la loi n°99-1174 du 30 décembre 1999,

Représentée par Eric MONIOT, agissant en qualité de Secrétaire Général,
Ci-après dénommée « LCP-AN

D'une part,

ET

La Société ADRO Productions, SARL au capital de 46 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°B 493 446 114, dont le siège social est situé au 23, rue des Amandiers, 75020 Paris, représentée par Madame Sophie Liévin en sa qualité de gérante,
Ci-après dénommée « La société»,

D'autre part,

IL A ÉTÉ EXPOSÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société cède à LCP-AN les droits de diffusion du programme visé à l'article 2 du présent contrat (ci-après le « programme ») qu'elle souhaite produire, à savoir :

Nature : documentaire.

Titre : la place de la télévision dans notre société

sur une idée originale de Luc Ridle

co-auteurs : Léna Vrédiller et Luc Ridle

Réalisatrice : Léna Vrédiller

Durée : 2X52 '

Format 16/9

Support de tournage : Numérique HD

Support de livraison : Beta numérique 16/9, son stéréo ou fichier numérique

Version originale : française (...)

ARTICLE 5 – LIVRAISON

5.1 La société s'engage, à ses frais, risques et périls, à mettre à disposition à LCP-AN le programme sur cassette Beta Digital 625 lignes (ou Beta SP selon disponibilité) au plus tard le 31 octobre 2017. Le PAD fourni, devra répondre aux normes techniques définies en annexe II. La livraison interviendra à LCP-AN -106 rue de l'Université -75007 PARIS.

Le PAD fourni sera vérifié et reconnu en parfait état par LCP-AN, laquelle établira à cet effet une attestation écrite à l'attention de la société.

En cas de fourniture à LCP-AN d'un support qui ne correspondrait pas aux normes techniques définies en annexe II, la société devra procéder, à ses frais, à son remplacement dans un délai de 8 (huit) jours à compter de l'envoi de la notification de refus de LCP-AN.

La société fournira, en outre, dans les mêmes délais que le support technique du programme, et sous sa seule responsabilité, un jeu de photos couleur et de matériel de publicité destinés à la promotion du programme, ainsi que le music cue sheet, le relevé des droits d'auteurs et, le cas échéant, le relevé des archives utilisées. Ce matériel est mis à la disposition de LCP-AN à titre de prêt et fait l'objet d'une réserve de propriété de la part de « la société ». Après utilisation, LCP-AN renverra à la société le matériel prêté.

5.2 La livraison du programme peut également s'effectuer par fichier numérique selon les spécifications de l'annexe II. (...).

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 17/30

ANNEXE 5 - CAMÉRA CANON C300.

C300 / C300 PL

System

- **Recording System**

Movies: Video compression: MPEG-2 Long GOP;

Audio compression: Linear PCM, 16 bits, 48 kHz, 2 channels

File type: MXF

Photos: DCF (Design rule for Camera File system), compatible with Exif Ver. 2.3, JPEG compression

- **Video Configuration (recording/playback)**

50 Mbps (CBR, 4:2:2, 422P@HL)

1920x1080: 59.94i, 50.00i, 29.97P, 25.00P, 24.00P, 23.98P

1280x720: 59.94P, 50.00P, 29.97P, 25.00P, 24.00P, 23.98P

35 Mbps (VBR, 4:2:0, MP@HL)

1920x1080: 59.94i, 50.00i, 29.97P, 25.00P, 23.98P

1440x1080: 59.94i, 50.00i

1280x720: 59.94P, 50.00P, 29.97P, 25.00P, 23.98P

25 Mbps (CBR, 4:2:0, MP@H14)

1440x1080: 59.94i, 50.00i, 29.97P, 25.00P, 23.98P

- **Recording Media (not included)**

Movies: CompactFlash (CF) Card Type I (two slots)

Photos: SD or SDHC (SD High Capacity) memory card¹

¹ Custom picture files, camera settings and user memo files can be saved on and read from the SD/SDHC memory card as well.

- **Maximum Recording Time (approximate, continuous recording)**

16 GB CF Card

50 Mbps: 40 min., 35 Mbps: 55 min., 25 Mbps: 80 min.

64 GB CF Card

50 Mbps: 160 min., 35 Mbps: 225 min., 25 Mbps: 310 min.

- **Image Sensor:** Super-35mm-equivalent CMOS sensor, approx. 8,290,000 pixels (3840x2160)

- **Viewfinder:** 1.3 cm (0.52 in.), approx. 1,555,000 dots, 100% coverage

- **Lens Mount**

C300 Canon EF mount compatible with Canon EF lenses (including EF-S lenses)

C300 PL PL Lens mount without data interface terminals

Lens multiplication factor: approx. 1.53 (for 35mm equivalent focal length)

- **ND Filter:** Built-in (Off, 2, 4 or 6 stops), motor operated

- **White Balance**

Custom white balance (two sets, A and B), color temperature setting (2,000 K to 15,000 K); two preset settings (daylight, 5,400 K² and incandescent lamp, 3,200 K²) that can be further fine-tuned

² Color temperatures are approximate and given for reference purposes only.

- **C300** Iris: Manual (1/2-stop increments, 1/3-stop increments, fine-tuning), push auto iris, automatic³

- **Focus:** Manual, **C300** one-shot AF, **C300** continuous AF³

³ Only when the EF-S 18-135mm f/3.5-5.6 IS STM or EF-S 18-55mm f/3.5-5.6 IS STM lens is attached to the camcorder.

- **ISO Speed**

ISO 320 to ISO 20000, ISO 25600⁴ to ISO 80000⁴ (1-stop or 1/3-stop increments)

- **Gain**

-6 dB to 30 dB (3-dB increments), 33 dB⁴ to 42 dB⁴ (3-dB increments), 0 dB to 24 dB (fine-tuning in 0.5-dB increments)

⁴ With extended ISO/Gain range.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production	Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES Page : 18/30

ANNEXE 5 (SUITE)

Terminals

- **HD/SD SDI Terminal**
BNC jack, output only, 0.8 Vp-p / 75 Ω , unbalanced
HD-SDI: SMPTE 292M
Video (1080i or 720P), embedded audio, time code (VITC/LTC)
SD-SDI: SMPTE 259M
Video (480i or 576i), embedded audio, time code (VITC/LTC)
- **HDMI OUT Terminal**
HDMI connector, output only
- **SYNC OUT Terminal**
BNC jack, output only, 1 Vp-p / 75 Ω
Output signal: HD component video luminance signal (HD-Y), HD analog tri-level signal, Analog blackburst signal, SD composite video
- **MIC Terminal**
 \varnothing 3.5 mm stereo mini-jack, -72 dBV (manual volume center, full scale -18 dB) / 600 Ω
Microphone attenuator: 20 dB
- **(Headphone) Terminal**
 \varnothing 3.5 mm stereo mini-jack, $-\infty$ to -12 dBV (16 Ω load, volume range Min to Max) / 50 Ω or less
- **GENLOCK Terminal**
BNC jack, input only: 1 Vp-p / 75 Ω
- **TIME CODE Terminal**
BNC jack, input/output
Input: 0.5 Vp-p to 18 Vp-p / 10 k Ω
Output: 1 Vp-p / 75 Ω
- **REMOTE Terminal**
 \varnothing 2.5 mm stereo mini-jack
- **Grip Unit Connection Terminal**
Proprietary connector for the supplied Grip Unit connection plug
- **WFT Terminal**
Proprietary connector for the optional WFT-E6 Wireless File Transmitter or GP-E1 GPS Receiver

Modular Units

Monitor Unit

Modular unit can be rotated 270° on its axis; includes the LCD panel, recording and playback controls, XLR terminals and related audio controls.

- **LCD Panel:** Articulated panel, 270° vertical rotation, 180° lateral rotation
- **LCD Screen:** 10.1 cm (4.0 in.), wide, color, approx. 1,230,000 dots, 100% coverage
- **CH1, CH2 Terminals**
XLR jack (pin1: shield, pin2: hot, pin3: cold), 2 sets
Sensitivity
MIC setting: -60 dBu (manual volume center, full scale -18 dB) / 600 Ω
LINE setting: 4 dBu (manual volume center, full scale -18 dB) / 10 k Ω
Microphone attenuator: 20 dB
- **Weight:** Approx. 620 g (1.4 lb.)

Grip Unit

Modular unit can be attached at any of 24 positions (15° intervals); includes limited recording controls.

- **Weight:** Approx. 230 g (8.1 oz.)

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 19/30

ANNEXE 6 - APPAREIL PHOTO CANON 5D MARK III

Caractéristiques techniques

• Type

Type : Appareil photo numérique reflex à objectif interchangeable AF/AE
Support d'enregistrement : Carte CF (Type I, Compatible mode 7 UDMA), carte mémoire SD, carte mémoire SDHC, carte mémoire SDXC
Taille du capteur d'image : Environ 36 x 24 mm
Objectifs compatibles : Objectifs Canon EF (sauf les objectifs EF-S) (La distance focale équivalant à 35 mm correspond à celle indiquée sur l'objectif)
Monture d'objectif : Monture Canon EF

• Capteur d'image

Type : Capteur CMOS
Pixels effectifs : Environ 22,30 mégapixels
Ratio d'aspect : 3:2
Fonction d'effacement des poussières : Auto, Manuel, Ajout des données d'effacement des poussières

• Enregistrement vidéo

Compression de l'enregistrement vidéo : MPEG-4 AVC/H.264
Débit binaire (moyen) variable
Format d'enregistrement audio : PCM linéaire
Format d'enregistrement : MOV
Taille d'enregistrement et cadence d'enregistrement des images :
1920x1080 (Full HD) : 30p/25p/24p
1280x720 (HD) : 60p/50p
640x480 (SD) : 30p/25p
* 30p : 29,97 im/s, 25p : 25,00 im/s, 24p : 23,976 im/s, 60p : 59,94 im/s, 50p : 50,00 im/s
Méthode de compression : ALL-I (I-only), IPB
Taille de fichier :
1920x1080 (30p/25p/24p) / IPB : environ 235 Mo/min.
1920x1080 (30p/25p/24p) / ALL-I : environ 685 Mo/min.
1280x720 (60p/50p) / IPB : environ 205 Mo/min.
1280x720 (60p/50p) / ALL-I : environ 610 Mo/min.
640x480 (30p/25p) / IPB : environ 78 Mo/min.
* Vitesse de lecture/écriture de la carte nécessaire pour l'enregistrement vidéo :
Carte CF : IPB : au moins 10 Mo par sec./ALL-I : au moins 30 Mo par sec.
Carte SD : IPB : au moins 6 Mo par sec./ALL-I : au moins 20 Mo par sec.
Modes de mise au point : Identique à la mise au point de la prise de vue avec Visée par l'écran
Modes de mesure : Mesure moyenne à prépondérance centrale et mesure évaluative avec le capteur d'image
* Régulé automatiquement par le mode de mise au point.

• Interface

Borne de sortie audio/vidéo/numérique : Vidéo analogique (Compatible NTSC/PAL)/sortie audio stéréo
Communication avec l'ordinateur personnel, l'impression directe (Hi-Speed USB ou équivalent), transmetteur sans fil WFT-E7, connexion récepteur GPS GP-E2
Borne de sortie HDMI mini : Type C (changement automatique de résolution), compatible CEC
Borne d'entrée pour microphone externe : Mini-jack stéréo de 3,5 mm
Borne pour casque : Mini-jack stéréo de 3,5 mm
Récepteur de télécommande : Compatible avec la télécommande de type N3

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production	Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES Page : 20/30

ANNEXE 7- MICRO CRAVATE HF SENNHEISER



ew 100 [®] Camera Set

RF Wireless Systems | evolution wireless G3

System variants and included components:

- **ew 100 ENG G3** – (1) SK 100 G3 bodypack transmitter, (1) ME 2 omnidirectional clip-on microphone, (1) SKP 100 G3 plug-on transmitter, (1) CL1 1/8" output cable, (1) CL 100 XLR unbalanced output cable, (1) CA 2 camera mount, and (1) EK 100 G3 diversity camera receiver
- **ew 112-p G3** – (1) SK 100 G3 bodypack transmitter, (1) ME 2 omnidirectional clip-on microphone, (1) EK 100 G3 diversity camera receiver, (1) CL1 1/8" output cable, (1) CL 100 XLR unbalanced output cable, (1) CA 2 camera mount
- **ew 122-p G3** – (1) SK 100 G3 bodypack transmitter, (1) ME 4 clip-on cardioid microphone, (1) EK 100 G3 diversity camera receiver, (1) CL1 1/8" output cable, (1) CL 100 XLR unbalanced output cable, (1) CA 2 camera mount
- **ew 135-p G3** – (1) SKM 100 G3 handheld transmitter, (1) e 835 dynamic cardioid capsule, (1) MZQ 1 microphone clip, (1) EK 100 G3 diversity camera receiver, (1) CL1 1/8" output cable, (1) CL 100 XLR unbalanced output cable, (1) CA 2 camera mount

General Description

The ew 100 G3 Camera Set system is ideal for video recording in various environments, including studios and the outdoors. The clip-on microphone – which is included in the ew 100 ENG G3, ew 112-p G3, and ew 122-p G3 systems – is virtually invisible. The SKM 100 G3 handheld transmitter, which is included in the ew 135-p G3 system, comes with an e 835 microphone head and is compatible with any other capsules from the Sennheiser evolution series. Each system features 20 channel banks with one user bank and 12 directly accessible presets. The included SKP 100 G3 plug-on transmitter conveniently transforms any wired microphone into a wireless one. Each system is ready to use.

For recommended accessories please visit www.sennheiserusa.com



ew 100 G3 Camera Set

ANNEXE 8 - MICRO SENNHEISER MKE600

The MKE 600 gun microphone

The MKE 600 is the ideal video camera/camcorder microphone able to handle even demanding filmic challenges. Due to its high directivity, the MKE 600 picks up sounds coming from the direction in which the camera is pointing and effectively attenuates noise coming from the sides and rear. The switchable "Low Cut" filter additionally minimizes wind noise.

Because some video cameras/camcorders do not provide phantom power, the MKE 600 can also be battery powered. A battery on/off switch prevents the battery from discharging prematurely; "Low Batt" is displayed.

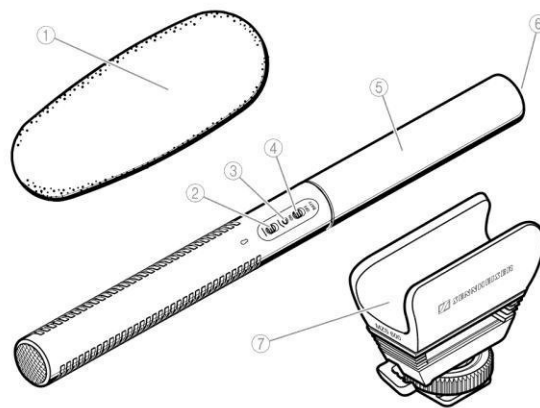
Features

- Pronounced directivity
- Maximal rejection of side noise
- Switchable "Low Cut" filter minimizes wind noise
- Phantom or battery powering
- Battery switch with "Low Batt" indicator
- Rugged all-metal housing
- Very good suppression of structure-borne noise
- Supplied with foam windshield and shock mount

Specifications

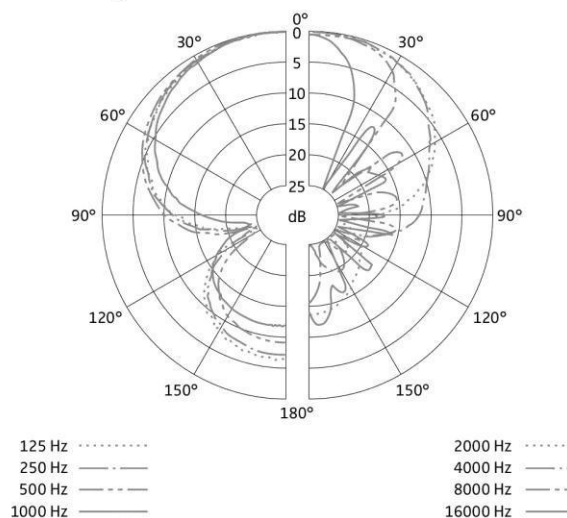
Pick-up pattern	super-cardioid/lobar
Frequency response	40 Hz to 20 kHz
Sensitivity	with P48 powering: 21 mV/Pa with battery powering: 19 mV/Pa
Max. SPL	with P48 powering: 132 dB SPL with battery powering: 126 dB SPL
Equivalent noise level A-weighted	with P48 powering: 15 dB (A) with battery powering: 16 dB (A)
Power supply	48 V ± 4 V (P48, IEC 61938) via XLR-3 or battery/rechargeable battery (AA size, 1.5 V/1.2 V)
Current consumption	with P48 powering: 4.4 mA
Operating time with battery	approx. 150 h
"Low Batt" indicator	< 1.05 V; approx. 8 h of remaining operating time after initial display
Diameter	20 mm
Length	256 mm
Weight	128 g (without battery)
Operating temperature	-10°C to +60°C

Product overview



- ① Foam windshield attenuates wind noise by approx. 25 dB
- ② "Low Cut" switch — / —
- ③ LED operation indicator
- ④ BATT ON/OFF battery switch
- ⑤ Lower part of the microphone body (covers the battery compartment)
- ⑥ XLR-3 socket (male)
- ⑦ Shock mount with flash mount adapter

Polar diagram



ANNEXE 9 - ENREGISTREUR ZOOM F4

Recording media		Dual SD card slots support 16MB–2GB SD cards, 4GB–32GB SDHC cards, 64GB–512GB SDXC cards		
Inputs	INPUT 1–4	Connector	XLR/TRS combo jacks (XLR: 2 hot, TRS: TIP hot)	
	XLR inputs (MIC)	Input gain	+10 to +75 dB	
		Input impedance	3 k Ω or more	
		Maximum input level	+14 dBu (at 0 dBFS, limiter ON)	
		Phantom power	+24/+48V 10mA maximum for each channel	
	TRS inputs (LINE)	Input gain	–10 to +55 dB	
		Input impedance	22 k Ω or more	
		Maximum input level	+24 dBu (at 0 dBFS, limiter ON)	
	Equivalent input noise	–127 dBu or less (A-weighted, +75dB input gain, 150 Ω input)		
	Frequency characteristics	10 Hz – 80 kHz +0.5dB/–1.5dB (192kHz sampling rate)		
A/D dynamic range	120 dB typ (–60dBFS input, A-weighted)			
Crosstalk	–90 dB or less (between adjacent channels, 1kHz)			
RTN (INPUT 5/6)	Connector	3.5mm stereo mini		
	Nominal input gain	–10 dBV/+4 dBu		
	Input impedance	10 k Ω or more		
	Maximum input level	+10 dBV (Level: –10 dBV), +24 dBu (Level: +4 dBu)		
MIC IN (INPUT 5/6)	ZOOM mic capsule input (disables RTN (INPUT 5/6) when used)			
Outputs	MAIN OUT 1/2	Connectors	XLR balanced output (2: hot)	
		Output impedance	150 Ω or less	
		Reference output level	–10 dBV, 1 kHz, 600 Ω load	
		Maximum output level	+10 dBV, 1 kHz, 600 Ω load	
	SUB OUT 1/2	Connector	3.5mm stereo mini unbalanced output jack	
		Output impedance	1 k Ω or less	
		Reference output level	–10 dBV (Output Type: Normal), –40 dBV (Output Type: Mic), 1kHz, 10k Ω load	
	HEADPHONE	Maximum output level	+10 dBV (Output Type: Normal), –20 dBV (Output Type: Mic), 1kHz, 10k Ω load	
		Connector	1/4" stereo unbalanced output jack	
	D/A dynamic range	Output impedance	15 Ω or less	
Maximum output level		100mW + 100mW (32 Ω load)		
D/A dynamic range			106 dB typ (–60dBFS input, A-weighted)	
Recording formats	When WAV selected			
	Supported formats:	44.1/47.952/48/48.048/88.2/96/192kHz, 16/24-bit, mono/stereo//2-8ch poly, BWF and iXML		
	Maximum simultaneous recording tracks	8 (6 Inputs + LR MIX recording at 192kHz sampling rate)		
	When MP3 selected			
Recording time	Supported formats:	128/192/320kbps, 44.1/48kHz, ID3v1 tags		
	Maximum simultaneous recording tracks	2		
	Using a 32GB card			
Timecode	30:51:00 (48kHz/24-bit stereo WAV)			
	7:42:00 (192kHz/24-bit stereo WAV)			
	Connector	BNC		
	Modes	Off, Int Free Run, Int Record Run, Int RTC Run, Ext, Ext Auto Rec (audio clock can be synchronized to timecode)		
	Frame rate	23.976ND, 24ND, 25ND, 29.97ND, 29.97D, 30ND, 30D		
	Precision	\pm 0.2 ppm		
	Allowed input level	0.2 – 5.0 Vpp		
Power	Input impedance	4.3 k Ω or more		
	Output level	3.0 Vpp \pm 10%		
Continuous recording time	Output impedance	50 Ω or less		
	Batteries: 8 AA			
	External DC power supply: HIROSE HR10A-7R-4S 4-pin connector (1 pin: –, 4 pin: +), 9–16 V			
	48kHz/16-bit 2ch recording to SD1 (MAIN/SUB OUT OFF, TIME CODE OFF, LED Brightness 5, 32 Ω load headphones, PHANTOM OFF)			
	Alkaline batteries	9.5 hours or more		
	NiMH (2450mAh)	11.5 hours or more		
	Lithium batteries	17.5 hours or more		
	48kHz/24-bit 4ch recording to SD1 (MAIN/SUB OUT OFF, TIME CODE OFF, LED Brightness 5, 32 Ω load headphones, PHANTOM OFF)			
	Alkaline batteries	9 hours or more		
	NiMH (2450mAh)	10.5 hours or more		
Lithium batteries	16.5 hours or more			

ANNEXE 9 (SUITE)

Timecode overview

The **F4** can input and output SMPTE timecode.

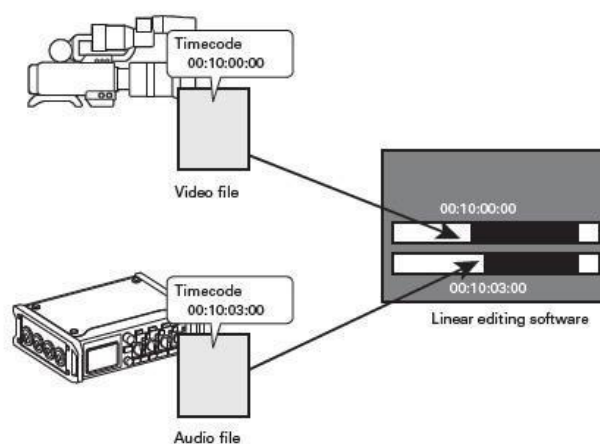
Timecode is time information written to data when recording video and audio. It is used for video editing, control of other devices, and synchronization of audio and video, for example.

Using timecode for editing

If video and audio data both have recorded timecode, aligning them to a timeline and synchronizing them together is easy when using nonlinear editing software for editing.

HINT

The **F4** uses a high-precision oscillator that enables the generation of accurate timecode with a discrepancy of less than 0.5 frames per 24 hours.

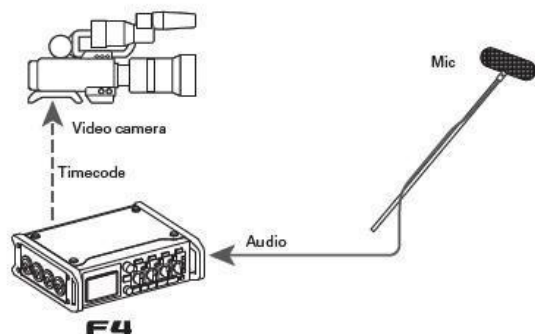


Connection examples

According to application, connections like the following are possible.

Synchronizing with a video camera

The **F4** records with a mic input and transmits timecode. The **F4** records the timecode that it generates itself with the audio data. The timecode received by the video camera is recorded with the video data.

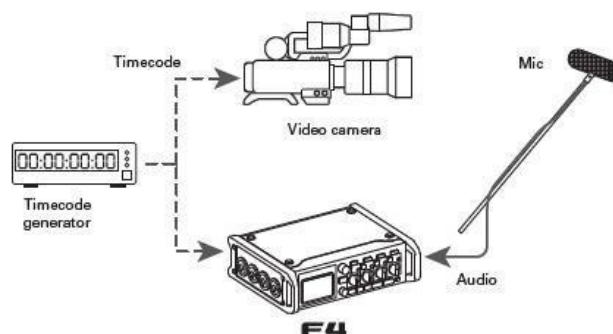


Inputting timecode

Timecode is transmitted from a timecode generator.

Both the **F4** and the video camera receive timecode and record it with their audio and video data.

The input timecode can also be used to synchronize the audio clock of the **F4**.



ANNEXE 10 - PROJECTEUR PANNEAU LED EXALUX ROCK

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

exalux ROCK



DIMENSIONS	27 x 27 x 6 cm		
POIDS	3 kg		
CONSOMMATION	50W		
INDICE DE PROTECTION	IP54		
ÉCLAIREMENT	@1m	@1,5m	@3m
	1700 lux	800 lux	220 lux
CCT	2700K à 6500K		
PRÉRÉGLAGES CCT	3200K / 4300K / 5000K / 5600K + préréglage personnalisable		
IRC	@ 3200K	@5600K	
	RA	92 - 95	90 - 95
TLCI	R9	94	77 - 80
		92 / 95	90 / 95
ANGLE DE DIFFUSION	120°		
AUTONOMIE	BP-U 30Wh	BP-U 60Wh	V-LOCK 65Wh
	40 min	1h10	1h20
NORME SANS-FIL	Bluetooth 4.0		
DMX	DMX 512 sur connecteur XLR 5 pins		
TEMPÉRATURE D'UTILISATION	-30°C to +85°C		
TEMPÉRATURE DE STOCKAGE	-40°C to +100°C		
TENSION D'ALIMENTATION	14-24V DC avec XLR 4 pins 100 - 240 V AC 50 / 60 Hz		
DURÉE DE VIE DES LED	50 000h - 70 000h certification LM80		

MODES

L'appareil offre 3 modes de fonctionnement différents : **MANUAL** (contrôle manuel de l'appareil), **DMX** (contrôle du DMX) et **SETTINGS** (réglage du comportement de l'appareil). Pour passer d'un mode à l'autre, utiliser **MODE** ④.

MODE MANUEL

Le mode **MANUAL** permet à l'utilisateur de contrôler l'appareil à partir de l'interface et/ou de l'Application Exalux.

Il est possible de régler l'intensité en appuyant sur **+/-** ② (gauche) et la température de couleur en appuyant sur **+/-** ⑥ (droite) et sur **3200K/4300K/5000K/5600K** ⑦.

La précision des boutons **+/-** peut être ajustée en utilisant **FINE** ⑩ pour passer d'un réglage fin à grossier.

Préset - Préréglage utilisateur

Un préréglage utilisateur peut être sauvegardé et restauré en appuyant sur **PRESET** ⑧. Un appui long (3 secondes, jusqu'à l'affichage de **SAVE**) enregistre l'intensité et la température de couleur en cours. Un appui bref restitue le préréglage. L'intensité (%) et la température de couleur (K) sont affichées l'une après l'autre sur l'interface.

Lock - Verrouillage

La fonction de verrouillage active/désactive tous les boutons. Pour verrouiller l'interface, appuyer sur **LOCK** ⑨ pendant 3 secondes, jusqu'à l'affichage de **LOCK**. Procéder à la même opération pour déverrouiller : appuyer jusqu'à l'affichage de **UNLOCK**.

Cette fonction est également disponible en mode DMX.

Master - Synchronisation

La fonction Maître/Esclave permet la synchronisation de plusieurs appareils Exalux compatibles reliés par un câble DMX standard.

Chaque ROCK est réglé en mode Esclave par défaut. Appuyer sur **MASTER** ③ sur le ROCK désigné comme le Maître. Une fois le mode activé (indicateur allumé), toute modification d'intensité/température de couleur sur l'appareil Maître est synchronisée via le connecteur XLR5-DMX. Tous les appareils Esclaves connectés appliqueront ainsi les mêmes réglages d'intensité/température de couleur.

Pour assurer une bonne synchronisation, il est recommandé de n'avoir qu'un seul Maître par configuration.

Wireless - Contrôle sans fil

La fonction sans fil permet à l'utilisateur de contrôler l'appareil depuis un smartphone ou une tablette via l'Application Exalux. Cette fonction est activée/désactivée en appuyant sur **WIRELESS** ⑤. Un témoin lumineux indique l'état :

- **Eteint** : contrôle sans fil désactivé
- **Cilignotant** : contrôle sans fil activé et en attente de connexion avec smartphone/tablette
- **Allumé** : contrôle sans fil activé et connecté avec smartphone/tablette

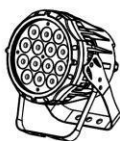
Les réglages MANUEL et SANS FIL peuvent être effectués simultanément.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production	Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES Page : 25/30

ANNEXE 11 - PROJECTEUR EXPLOLITE TOURLED

EXPOLITE

TourLED 42 CM IP33



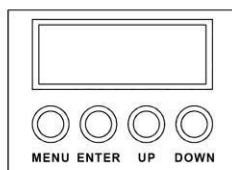
This product is designed for indoor use. Suitable applications include wash or effect lighting for architectural, stage, theatre or road show applications. Direct input of DMX512 signal allows the units to be controlled from any DMX512 controller. This product can be operated as a single unit or in multiple units for large applications.

LED FIXTURE

- * RGB Dimmer 0-100%
- * Strobe
- * Built-in automatic programs
- * Upload custom parameters to slave fixtures
- * LED display
- * Display control 'lock-out'
- * Direct DMX512 input
- * Independent ID address
- * Different white colors setting
- * 'Over-heat' protection

LED MODULE:

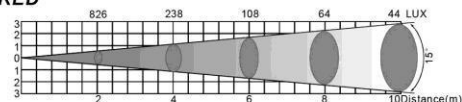
Voltage	100~250V...50/60Hz
Rated Power	52W
LED/Unit	14 X 3W Tri-RGB
Environment Temperature	-20°C~40°C
Cooling	Direct air convection
Dimensions	245 x 205 x 245mm
Weight	4.8Kg



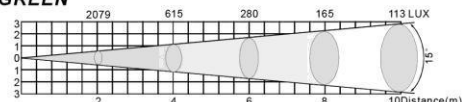
- [MENU]** scroll through the main menu or return to the main menu
- [ENTER]** enter the currently selected menu or confirm the current function value
- [UP]** scroll 'UP' through the menu list or increase the value of the current function
- [DOWN]** scroll 'DOWN' through the menu list or decrease the value of the current function



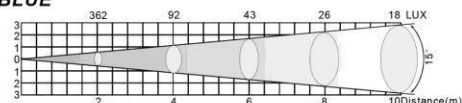
RED



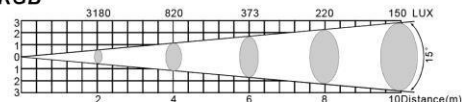
GREEN



BLUE



RGB



EDIT STATIC COLOUR



【STATIC COLOUR】

- Combine **【Red】**, **【Green】** & **【Blue】** to create an infinite range of colors (0-255)
- Set the value of the **【Strobe】** (0-20Hz)

ANNEXE 12 - COMPATIBILITÉ CODECS AVID MEDIA COMPOSER

Legend	
Native Formats	Media formats whose codec is natively supported. Therefore, no additional processing of the media is required during acquisition into the Avid editing application. The media is simply wrapped so that it can be stored directly in the Avid MediaFiles folder. During import, these formats will come in much more quickly (i.e. Fast import), and can also be consolidated, transcoded or rendered in their native format.
Non-native Formats	Media formats whose codec is not natively supported by the editing system. These formats require transcoding during acquisition before they can be stored in the Avid MediaFiles folder.

Industry Format	Device Format Trademark	Subformat	Container Format	Codec	Standard	Media Composer			AirSpeed (various models available)		Interplay
						Link to file	Write-back to Original device	Export: to file	AirSpeed Ingest	AirSpeed Play-to-Air (STP)	Interplay Support

Non-native

ARRI	ARRI Alexa	Quicktime ProRes			2K	√					
		Avid DNxHD	MXF OP-Atom	All Avid DNxHD codecs	HD	√					√
AVCHD	Canon AVCHD		MTS	H.264	HD	√					
	JVC AVCHD					√					
	Panasonic AVCHD (AVCCAM)					√					
	Sony AVCHD (NXCAM)										

Native

AVC-INTRA	Panasonic P2	AVC-Intra 50	MXF OP-Atom	AVC-Intra 50	HD	√			√		√
		AVC-Intra 100	MXF OP-Atom	AVC-Intra 100	HD	√			√		√
CINE	Phantom				HD 4K	√					
DVC PRO	Panasonic P2	DVCPRO 25	MXF OP-Atom	DV 25	SD	√	√		√		√
XDCAM Proxy	Sony XDCAM Proxy	MPEG-4	MPEG-4	MPEG-4 Advanced Simple Real Time	SD	√					√
	Sony XDCAM EX	XDCAM EX	AVI	DV 25	SD	√					
			MP4 or MXF OP-1A	MPEG-2 Long-GOP	HD	√					
MXF	Canon	MPEG MXF		MPEG-2	HD	√					

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 27/30

ANNEXE 13 - STOCKAGE AVID NEXIS

Avid NEXIS—Intelligent storage for real-time media production

Build your own

All Avid NEXIS hardware components are powered by NEXIS | FS, a highly intelligent, scalable file system that unites all of your media together—no matter how many storage engines you have. Mix and match multiple enterprise-class (“E”) engines for maximum scalability, or choose the standalone professional-class NEXIS | PRO system for smaller productions. And add more Media Packs to increase storage capacity.

NEXIS | E2 and E4 storage engines feature an embedded System Director for robust systems management, making it easy and more affordable for smaller workgroups and environments to benefit from the advantages NEXIS offers. For larger scale deployments and high availability, add the optional external System Director Appliance to boost your capabilities. Here's how each differs:

Using the embedded System Director

- Up to 240 TB of storage capacity with 4 Media Packs (1.6 GB/s total bandwidth)
- Supports up to 40 active clients
- Supports 8 million files

Adding the System Director Appliance

- Up to 1.44 PB of storage capacity with 24 Media Packs (9.6 GB/s total bandwidth)
- Supports up to 330 active clients (600 inactive)
- Supports 20 million files

With this in mind, here's a look at the hardware components you can choose to create your own custom Avid NEXIS storage system.

Storage engines



Avid NEXIS | E4

For mid- to large-size post-production, broadcast, government, corporate, and media education environments, this enterprise-class, facility-level storage engine offers high scalability, performance, and collaboration.

Features

- Avid NEXIS | FS file system (enables you to access, scale, customize, reconfigure, manage, protect, and secure your system)
- 20–120 TB of storage capacity with up to 2 Media Packs per engine (20 TB or 60 TB, offering up to 800 MB/s of bandwidth)
- Scalable from 20 TB–1.44 PB by combining multiple E-class engines with a total of 1–24 Media Packs
- Modular field-replaceable storage engine controller
- Two hot-swappable SSDs for system configuration and metadata management
- 10 Gigabit Ethernet (40GbE)
- Redundant power and cooling
- 4U rack-mountable chassis

Base configurations

- Single engine controller with 1 x 20 TB Media Pack
- Single engine controller with 1 x 60 TB Media Pack
- Single engine controller with 2 x 20 TB Media Packs
- Single engine controller with 2 x 60 TB Media Packs

Options

- Redundant Controller
- 20 TB Media Pack
- 60 TB Media Pack
- Two hot spares



Avid NEXIS | E2

For small- to mid-size post-production, broadcast, live event, house of worship, government, corporate, and media education environments, this enterprise-class, team-level storage engine offers great scalability, performance, and collaboration.

Features

- Avid NEXIS | FS file system (enables you to access, scale, customize, reconfigure, manage, protect, and secure your system)
- 20–60 TB of storage capacity with a single Media Pack per engine (20 TB or 60 TB, offering up to 400 MB/s of bandwidth)
- Scalable from 20 TB–1.44 PB by combining multiple E-class engines with a total of 1–24 Media Packs
- Modular field-replaceable storage engine controller
- Two hot-swappable SSDs for system configuration and metadata management
- 10 Gigabit Ethernet (10GbE)
- Redundant power and cooling
- 2U rack-mountable chassis

Base configurations

- Single engine controller with 1 x 20 TB Media Pack
- Single engine controller with 1 x 60 TB Media Pack

Options

- Redundant Controller

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 28/30

ANNEXE 14 - COMPATIBILITÉ STATION AVID

Z840 / AVID Qualified Operating System:

- Supported: Microsoft® Windows 7 Pro 64-bit Edition with SP1 (SP1 required)
- Supported: Microsoft® Windows 8.1 - Pro and Enterprise (64-bit)
- Supported: Microsoft® Windows 10 - Pro and Enterprise (64-bit) – Requires M/C 8.5 minimum

Z840 Hardware Configuration

Supported v4 CPU Choices

- Dual Intel® 8-Core Xeon® Processors
E5-2620v4 2.1Ghz 8-core / 2400Mhz Memory (Processor will run memory at 2133MHz)
E5-2667v4 3.2Ghz 8-core / 2400Mhz Memory
- Dual Intel® 10-Core Xeon® Processors
E5-2630v4 2.2Ghz 10-core / 2400Mhz Memory (Processor will run memory at 2133MHz)
E5-2640v4 2.4Ghz 10-core / 2400Mhz Memory (Processor will run memory at 2133MHz)
- Dual Intel® 12-Core Xeon® Processors
E5-2650v4 2.2Ghz 12-core / 2400Mhz Memory
E5-2687v4 3.0Ghz 12-core / 2400Mhz Memory

Please note: The following 14-core and 16-core CPU configurations require a minimum of Media Composer 8.5.x

- Dual Intel® 14-Core Xeon® Processors
E5-2680v4 2.4Ghz 14-core / 2400Mhz Memory
E5-2690v4 2.6Ghz 14-core / 2400Mhz Memory
- Dual Intel® 16-Core Xeon® Processors
E5-2683v4 2.1Ghz 16-core / 2400Mhz Memory

Supported Video Card

- 1.) NVIDIA K4200 4GB PCI-e graphics card
- 2.) NVIDIA K5200 8GB PCI-e graphics card
- 3.) NVIDIA M4000 8GB PCI-e graphics card (MC ver 8.4.3 or later required)
- 4.) NVIDIA M5000 8GB PCI-e graphics card (MC ver 8.4.3 or later required)
- 5.) AMD W7100 8GB PCI-e graphics card (AMD driver 15.20.1045 required)
- 6.) AMD WX7100 8GB PCI-e graphics card (AMD driver 16.40.3801 required)
- 7.) NVIDIA M6000 12GB/24GB PCI-e graphics card (Nvidia driver 362.13 required)
- 8.) NVIDIA P4000 8GB PCI-e graphics card (Nvidia driver 376.84 required)
- 9.) NVIDIA P5000 16 GB PCI-e graphics card (Nvidia driver 376.84 required)
- 10.) NVIDIA P6000 24 GB PCI-e graphics card (Nvidia driver 376.84 required)

System Disk Drive - 1TB SATA 6Gb/s 7200RPM (minimum recommended) , H.P. offers higher performing solid-state and SAS boot drive options which are acceptable options. Recommend an HP qualified drive be selected.

Standard 32GB AVID memory configuration: All dual CPU configurations.

32GB (8 x 4GB) ECC memory –
(Requires eight 4GB DIMMs, DIMM sizes cannot be mixed sizes)
4GB memory modules must be installed in the following memory slots:
CPU0-DIMM1, CPU0-DIMM3, CPU0-DIMM6, CPU0-DIMM8
CPU1-DIMM1, CPU1-DIMM3, CPU1-DIMM6, CPU1-DIMM8

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 29/30

ANNEXE 15 - NORMES PAD CST/FICAM

GÉNÉRALITÉS

Un programme livré sous forme de fichier est constitué, quelle que soit sa durée :

- d'un seul fichier MXF Op1a contenant l'essence vidéo et les essences audio associées,
- d'une fiche de métadonnées au format XML,
- éventuellement d'un ou plusieurs fichiers STL contenant les sous-titres associés,
- éventuellement d'un listing de sous-titrage, du texte original et de la transcription du générique de fin.

Le début de programme (première image et premier son utile) doit commencer obligatoirement à un Time Code horaire entier (par ex. 00:00:00:00, 01:00:00:00, 10:00:00:00). La présence d'éléments d'amorce avant la première image, de même qu'après la dernière image utile du programme (noir, fonds neutres) restent à la discrétion de l'éditeur.

IDENTIFICATION DU SUPPORT PHYSIQUE

Dans le cas où le programme est livré sur un support physique (disque dur, cartouche informatique...), ce support devra comporter une étiquette avec les informations suivantes :

- l'identifiant de livraison
- le titre du programme (et le cas échéant, le sous-titre ou le numéro d'épisode)
- la durée (HH:MM:SS:II)
- le numéro d'Enregistrement Magnétique, ou Numéro d'Affaire, ou Numéro Identifiant

Ces informations seront également reproduites sur une fiche papier accompagnant le support, accompagnées des suppléments d'information suivants :

- l'identification des canaux audio présents
- les commentaires pouvant s'avérer utiles lors de la vérification : éventuels défauts image ou son constatés, problèmes passagers de synchronisation image/son, etc.

Standard de fabrication

Sauf mention contraire de la part de l'éditeur, le standard de fabrication du fichier Prêt à Diffuser est :

1080i – 25 images/seconde - 4:2:2 - ratio image 16/9

Ceci n'interdit aucunement la production et la post-production dans un autre standard.

Format Audio Numérique

Les canaux audio doivent être livrés au format numérique suivant :

- Fréquence d'échantillonnage : 48 kHz
- Quantification linéaire : 24 Bits pour le format PCM et 20 Bits avant encodage Dolby E
- Les formats Dolby E doivent être exempts d'erreur CRC (Cyclic Redundance Code)

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2018
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 30/30